

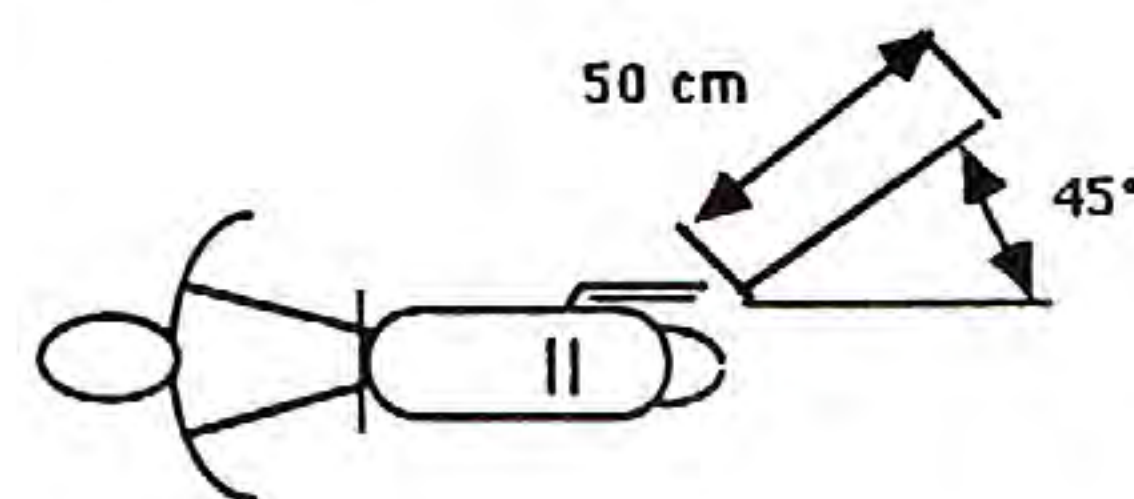
NOTICE DESCRIPTIVE POUR CYCLOMOTEUR TYPE : NM3

0. GENERALITES

- 0.1 Constructeur : MBK
Z.I. de Rouvroy - 02100 SAINT-QUENTIN
- 0.2 Marque : MBK
- 0.3 Genre : Cyclomoteur
- 0.4 Type : NM3
- 0.5 Puissance administrative : néant

cintre suivi d'un volume constitué d'un cône et d'un contre cône, se terminant par une partie cylindrique incluant en son centre un tube de 12,5 mm de diamètre.

- 3.19.2 Référence : TPSI 8312
- 3.20 Niveau sonore au point fixe
- 3.20.1 Valeur du niveau sonore (dBA) : 87
- 3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/mn) : 3525
- 3.20.3 Schéma de la position du microphone :



1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1 Nombre d'essieux et de roues : 2
Emplacement de la roue motrice : AR
- 1.1.2 Emplacement de la roue directrice : AV
- 1.2 Dimensions des pneumatiques :
AV : 2 x 17
AR : 2 x 17
- 1.3 Constitution du cadre : Cadre coque en tôle emboutie formant réservoir dans sa partie supérieure
- 1.4 Emplacement et disposition du moteur :
Dans la partie inférieure du cadre incliné vers l'avant

2. POIDS ET DIMENSIONS (Kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière (essieu n°1 : essieu av)

- 2.1 Poids total autorisé en charge : 170 kg
- 2.2 Possibilité d'attelage d'un side-car : non
- 2.3
- 2.4 Charge maximale admissible :
- 2.4.1 Sur l'essieu 1 : 46 kg
- 2.4.2 Sur l'essieu 2 : 124 kg
- 2.5
- 2.6
- 2.7 Empattement : 1.160 m
- 2.8 Poids à vide du véhicule en ordre de marche
- 2.8.1 Total : 46 kg
- 2.8.2 Sur l'essieu 1 : 22 kg
- 2.8.3 Sur l'essieu 2 : 24 kg
- 2.9 Porte-à-faux avant : 0.270 m
- 2.10 Porte-à-faux arrière : 0.300 m
- 2.11 Longueur hors tout : 1.730 m
- 2.12 Largeur hors tout : 0.700 m

3. MOTEUR

- 3.1 Dénomination du type : AV 10
- 3.1.1 Marque : MBK
- 3.2 Description générale
- 3.2.1 Type : à combustion interne à piston en mouvement alternatif et vilebrequin
- 3.2.2 Cycle : à explosion
- 3.2.3 Nombre de temps : 2
- 3.3 Nombre de cylindre : 1
- 3.4 Dimensions :
- 3.4.1 Alésage (mm) : 39.0
- 3.4.2 Course (mm) : 41.8
- 3.4.3 Cylindrée (cm³) : 49.9
- 3.5 Rapport volumétrique de compression : 9 à 1
- 3.6 Puissance maximale (KW ISO) : 1.36
- 3.7 Régime de puissance maximale (Tr/mn) : 4700
- 3.8 Couple maximale (mdaN) : 0,327
- 3.9 Régime de couple maximal (tr/mn) : 3000
- 3.10 Régime de rotation maximal (tr/mn) : 6100
- 3.11 Carburant utilisé : Mélange essence/huile 2 temps
- 3.12 Réservoir de carburant (l) : 3.65
- 3.13 Mode d'alimentation du moteur : par un carburateur
- 3.14 Type de filtre à air : sec
- 3.15 Allumage : par bougie, bobine commandée par un dispositif magnétique sans contact assisté électroniquement
- 3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (V) : 12
- 3.17 Dispositif antiparasitage : oui
- 3.18 Refroidissement du moteur : par air ambiant
- 3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1
- 3.19.1 Description : silencieux d'échappement constitué par un

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1 Type de boîte de vitesse : transmission automatique à poulie fixe
- 4.2 Type d'embrayage : automatique
- 4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesse et les roues : par courroie et chaîne
- 4.4 Démultiplication de la transmission :
- 4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques (mm) : 2 x 17 ; 1625
- 4.4.2 Démultiplications et vitesses à 1000 tr/mn (km/h) : V à 1000 tr/mn = régime /démultiplication x circonférence du pneu (km) x 60 mn

Combinaison des vitesses	Rapport primaire	Rapport final	Démultiplication totale	Vitesse à 1000 tr/mn (Km/h)
unique	$\frac{207,5}{53} =$ 3,915	$\frac{44}{13} =$ 3,384	13,25	7,36

- 4.5 Vitesse maximale (km/h) : 44.9
- 4.6 Indicateur de vitesse : non
- 4.7 Compteur kilométrique : non

5. SUSPENSION

- 5.1 Avant : fourche télescopique
- 5.2 Arrière : bras oscillant et amortisseur télescopique

6. DIRECTION

- 6.1 Type de direction : directe, par pivotement de la fourche

7. FREINAGE

- 7.1 Frein de service : un frein avant et un frein arrière à commandes séparées.
- 7.1.1 Commande du frein de service :
frein AV : par levier au guidon
frein AR : par levier au guidon
- 7.2 Répartiteur de freinage : sans
- 7.2.1 Dispositif anti-bloqueur des roues : non
- 7.3 Frein de secours : par indépendance des circuits de frein de service
- 7.4
- 7.5 Mode de transmission des efforts aux roues
- 7.5.1 Frein de service
AV : par levier, câble et came
AR : par levier, câble et came
Assistance du frein de service : non
- 7.6
- 7.7
- 7.8 Types de freins :
- 7.8.1 Freins de service :

- 7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : à tambour
7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : à tambour
7.8.2 Frein de secours : à tambour

8. CARROSSERIE

- 8.1 Carrosserie : solo
8.2 Carénage : non
8.3 Nombre de places assises : 1 + 1 passager de moins de 14 ans sous réserve d'équiper la machine de repose-pieds et d'une selle bi-place.

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1 Feu de route : sans
9.2 Feu de croisement : 1
9.3 Feu de position avant : sans
9.4 Feu rouge arrière : 1
9.5 Indicateurs de changement de direction :
9.5.1 Avant : 0 ou 2 en variante
9.5.2 Arrière : 0 ou 2 en variante
9.6 Feu stop : 1
9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation : sans
9.8 Dispositifs réfléchissants :
9.8.1 Arrière : 1
9.8.2 Latéraux : 4 (2 de chaque côté)

10. DIVERS

- 10.1 Accessoires :
10.1.3 Rétroviseur : 1 à gauche
10.1.4. Avertisseur sonore : oui
10.1.5 Dispositif antivol : non
10.2 Marques d'identité :
10.2.1 Emplacement de la plaque constructeur : sur la tête du cadre
10.2.3 Structure du numéro d'identification : 9 caractères, 3 pour le numéro du type, 6 pour le numéro de série dans le type
10.2.4 Le numéro d'identification commence à : NM3 - 000101
10.2.5 Identification du moteur : par plaque métallique fixée sur l'ailette droite de la culasse

PROCES VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur M.B.K. INDUSTRIE, le 6 décembre 1990, que le véhicule n° NM3 - 000099 ci-dessus décrit et présenté comme prototype des véhicules de :

MARQUE : MBK

TYPE : NM3

satisfait aux dispositions des articles R. 69 à R. 73, R. 76, R. 188, R. 188.1 et R. 194 à R. 199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application.

La numérotation dans la série du type commence à : NM3 - 000101

FAIT A SAINT-QUENTIN

le 7 décembre 1990

LE TECHNICIEN SUPERIEUR DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

P. SAINT-SOLIEUX

Vu et approuvé
et enregistré sous le n° DNTR/90.54
Fait à AMIENS, le 19 décembre 1990
P/LE DIRECTEUR et par délégation
L'INGENIEUR DIVISIONNAIRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
A. LEWANDOWSKI.

PROCES VERBAL DE RECEPTION COMPLEMENTAIRE

Il résulte des constatations effectuées à la demande de MBK INDUSTRIE, Constructeur, le 29 janvier 1992, que le cyclomoteur décrit et présenté comme prototype d'un série de

MARQUE : MBK

TYPE : NM3

NUMERO : 001415

satisfait aux dispositions des articles R69 à R 73, R 76, R 188, R 188.1 et R 194 à R 199 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application.

Modifications apportées :

- remplacement du feu rouge arrière par un feu rouge équipé d'un feu stop

- possibilité de monter en série ou en option des clignotants avant et arrière.
La numérotation dans la série du type commence à partir du N° 003393.
Fait à ST-QUENTIN, le 13 FEVRIER 1992

LE TECHNICIEN SUPERIEUR DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

P. SAINT-SOLIEUX

Vu et approuvé
et enregistré sous le N° DNTR/92.3
Fait à AMIENS, le 17 MARS 1992

P/LE DIRECTEUR et par délégation
L'INGENIEUR DIVISIONNAIRE
DE L'INDUSTRIE ET DES MINES
M. LEWANDOWSKI

L'authenticité de ce certificat n'est garantie que s'il porte sur la signature
le cachet
du modèle
ci-contre



CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussigné M.B.K. Industrie, constructeur, Z.I. de ROUVROY, 02100 SAINT-QUENTIN, certifions :

que le véhicule

- 1) Genre : cyclomoteur
- 2) Marque : MBK
- 3) Type : NM3
- 4) Numéro d'ordre dans la série ou numéro d'identification :
- 5) Carrosserie : Solo
- 6) Source d'énergie : mélange essence/huile 2 temps
- 7) Puissance administrative : néant
- 8) Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 1-2(*)
- 10) Poids total autorisé en charge : 170 kg
- 11) Poids à vide en ordre de marche du véhicule de base : 46 kg
- 12) Poids total roulant autorisé : néant
- 13)
- 14) Niveau sonore de référence : 87 dBA
- 15) Régime de rotation du moteur lui correspondant : 3525 tr/mn

- a) est entièrement conforme au type décrit plus haut (voir nota)
b) que ce véhicule sort de nos usines (magasin)

le

pour être livré à :
(nom et adresse de l'acheteur)

Fait à le

(*) biffer la mention inutile

NOTA :

Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception.

RAPPEL :

Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R.54 à R.62, et R. 69 à R. 81 du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la Préfecture
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service des Mines.